

CONTACT-ALPHA

Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

Volume 6 Numéro 1

Février 2004



Passe-moi donc ton livre...

Cet article est tiré du journal *La Presse*, septembre 2003. J'en partage quelques extraits.

Vous avez adoré un livre? Faites donc confiance au hasard pour le faire découvrir à d'autres curieux et par la même occasion... faire des rencontres! Le « Passe-livre », nouveau concept culture, obtient un succès grandissant en France. Bienvenue au monde de « livre-échange »!

Tiens donc un livre oublié dans un train! Vous le feuilletiez et découvrez que le hasard l'a mis intentionnellement sur votre chemin. Il vous est, en quelque sorte, destiné! C'est le phénomène « passe-livre », des livres volontairement oubliés afin de les faire découvrir à d'autres... L'idée est aussi simple que géniale!

Mais commençons l'histoire au début. Depuis deux ou trois ans, un bar parisien, Le Fumoir, séduit les populations branchées de la capitale. Agencée comme un salon cossu, cette enseigne a une large bibliothèque dans laquelle les consommateurs sont invités à se servir. À la condition expresse qu'en échange, ils déposent un livre qu'ils ont aimé. Un petit groupe d'initiés s'est alors pris au jeu. Certains glissant leurs coordonnées à l'intérieur de l'ouvrage ont ainsi pu faire des rencontres. Sortes de *blind dates* culturelles multisexes. Si l'idée a beaucoup séduit au départ, elle n'en est pas moins restée confinée aux murs du Fumoir.

Pendant ce temps un phénomène similaire à grande échelle se développait en Italie. On remarque un livre, abandonné sur un banc ou dans le métro. Dans l'ouvrage oublié, une petite note dit « Passe-livre. Le cercle invisible des lecteurs. » Le lecteur potentiel est alors invité à lire le livre puis à son tour à le « libérer » dans la ville. Relayée par les municipalités, l'idée a vite pris de l'ampleur. En décembre dernier, la mairie de Florence a offert 4 000 ouvrages distribués dans la ville.

À Milan, la gare est devenue une station de dépôt officielle. IKEA propose des points d'échange à l'entrée de ses magasins.

Selon le magazine français *Biba*, il y aurait même une jeune auteure, Chloë Herzhaft, qui envisagerait de lâcher quelques manuscrits de son premier roman dans tout Paris. Idéal pour avoir une réaction du public et, qui sait, peut-être, séduire un éditeur plus facilement!

En attendant, le concept ne peut que continuer à progresser... Et pour cause, c'est bien connu, plus on lit de bons livres, plus on a envie d'en lire.



DANS CE NUMÉRO

Passe-moi donc ton livre...	1
Histoire de réussite - Modèle de prestation unique en éducation des adultes	2
Le recrutement des membres de C.A.	3
Le Garage (Publicité de Radio-Canada)	4
Nouveaux membres du personnel - Centre FORA	5
Le Scribouillard	5
La messagerie instantanée : bienfait ou fléau?	6
Les connaissances et les habiletés à résoudre des problèmes	7
Nouvelles du MFCU	8
Projets en cours à la Coalition	8-9
La lecture, c'est un jeu... interactif! (Publicité de TFO)	10
Les engagements pris par le Canada concernant l'éducation des adultes	11-12

HISTOIRE DE RÉUSSITE

Modèle de prestation unique en éducation des adultes

Normand Savoie
L'ABC Communautaire

Les francophones du Niagara qui sont à la recherche d'un emploi devraient bientôt bénéficier d'un tout nouveau service. En effet, des partenaires associés aux milieux de l'éducation et de l'emploi ont convenu de développer un service offrant la transition entre l'aide sociale, l'éducation et le milieu du travail. Ce service intitulé « Centre de formation de service à la clientèle » devrait voir le jour au début du mois d'avril.

L'idée est d'encourager les bénéficiaires de l'aide sociale à poursuivre leur formation en français avant d'éventuellement travailler en français ou dans un environnement bilingue.

Initié par le Réseau Emploi, un organisme voué à la recherche d'emploi et au placement en milieu de travail, le service réunira plusieurs partenaires et collaborateurs : Ontario au travail, le Collège Boréal, L'ABC Communautaire, le Réseau Emploi, Canadian Tire Financial Services et, éventuellement d'autres entreprises.

Le mode de fonctionnement du service peut se résumer en quelques étapes.

Première étape

Un client du programme Ontario au travail est dirigé vers le Réseau Emploi.

Deuxième étape

Le client en question entreprend une formation de quatre semaines, à raison de 35 heures par semaine. La formation comprend les matières suivantes :

- ◆ le service à la clientèle,
- ◆ la gestion de clients difficiles,
- ◆ les techniques de présentation,
- ◆ la résolution de conflits,
- ◆ le travail d'équipe,
- ◆ la grammaire de base du français,
- ◆ la culture technologique.

À la formation s'ajoute une visite de deux secteurs bien spécifiques : un centre d'appel et un employeur du domaine touristique. Les visites auront lieu au début de la formation ce qui permet au participant de faire un choix judicieux lors de la sélection du placement au terme de sa formation théorique.

Troisième étape

Le participant fait un stage de quatre semaines en milieu de travail, suivant son bloc de formation de quatre semaines.

Quatrième étape

Au terme de sa formation théorique et pratique, le participant pourrait se voir offrir un poste dans l'une des entreprises qui collaborent au projet.

L'idée d'offrir un tel service répond à des lacunes et besoins précis :

- ◆ une pénurie de main-d'oeuvre francophone qualifiée, notamment dans les secteurs des centres d'appels et de l'hospitalité;
- ◆ une formation courte et rapide menant à un emploi;
- ◆ le recrutement de participants francophones du programme Ontario au travail;
- ◆ la transformation de l'économie du Niagara (industries vs services).

Ce nouveau service est unique en ce qu'il réunit des intervenants de différents milieux (gouvernement, secteur communautaire et entreprise privée) pour une même cause.



Édition : Suzanne Benoit
Mise en page : Nathalie Brunet-Deschamps

Révision : Suzanne Brisson, Traduction 2000
Impression : Ray-Tek Printing Inc.

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités - Direction de l'investissement dans les compétences. Le programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.



Le recrutement des membres de C.A.

S.B.

La plupart des organismes tiennent leur assemblée générale annuelle au printemps. Ceci veut dire que dès maintenant on commence à y penser. Nous vous proposons le texte suivant qui vous donnera des pistes sur le recrutement des membres du C.A.

Il faut commencer par répondre à cette question : Est-ce que vous faites vos devoirs avant de procéder au recrutement? En effet, ce n'est pas parce qu'on recrute des bénévoles qu'on doit faire comme si c'était simple et automatique. Il est aussi difficile de trouver des bénévoles que de recruter du personnel. Il faut donc qu'un profil soit tracé, qu'une description de l'emploi soit établie avec précision et qu'un avis de recrutement soit développé.

Ensuite, l'approche de masse n'est généralement pas très efficace. En effet, la personne ainsi sollicitée va se questionner sur sa véritable utilité pour l'organisation puisque n'importe qui peut exercer cette fonction.

Troisièmement, il faut faire en sorte que l'implication de la personne ne soit pas pour une période indéfinie. Il faut que la personne puisse voir une fin à son travail bénévole de sorte qu'elle ne se sente pas exploitée. De plus, une possibilité de progression en termes de bénévolat dans votre organisation (d'autres types d'engagement) permet également de conserver des bénévoles capables et intéressants tout en leur offrant la satisfaction d'accomplir des choses variées et stimulantes.

Quatrièmement, toute personne aime à se joindre à un groupe de gagnants. Si vous véhiculez constamment le message que vous n'attirez pas les bons bénévoles, ou que vous manquez constamment de bénévoles pour faire progresser la mission de votre organisation, vous véhiculez une image pessimiste ou d'échec ou, celle d'un milieu peu intéressant. Ne soyez donc pas surpris de récolter peu de choses. Ayez plutôt un langage positif, stimulant, démontrant que les personnes associées à votre organisation sont heureuses et qu'elles font partie d'une équipe dynamique. Le recrutement en sera de beaucoup facilité.

Cinquièmement, sachez démontrer que le travail demandé aux bénévoles fait une réelle différence dans votre milieu. Les gens aiment voir l'impact de leurs actions. Ils aiment réaliser des choses qui font avancer des projets, qui aident vraiment la communauté ou la clientèle. À vous de faire cette démonstration de façon régulière.

Enfin, les gens ne font pas de bénévolat pour des organisations. Ils font du bénévolat pour aider les gens et avoir des interactions sociales. Il ne faut donc pas recruter des bénévoles pour votre association mais bien pour sa clientèle et pour l'esprit d'équipe que génère l'engagement des personnes à titre de bénévoles.

Si vous aimez vous-mêmes votre travail avec passion, vous saurez la communiquer aux autres.

Adapté du bulletin *La Gouvernance et vous* de Roméo Malenfant. Octobre 2002

ACTIVITÉS À VENIR...

FORMATION

Événement : Préparation à l'emploi
Dates : 28 et 29 avril 2004
Endroit : Sudbury
Qui peut participer? : 2 personnes / organisme

FORUM / AGA

Dates : 26, 27 et 28 mai 2004
Endroit : Sudbury
Qui peut participer? : 4 personnes / organisme





LE GARAGE

LE MERCREDI 20H30
À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA
AVEC VÉRONIC DICAIRE



WWW.LEGARAGE.TV

REDIFFUSION : DIMANCHE 23 H

Nouveaux membres du personnel



CENTRE FORA
Votre centre éducatif par excellence!

Monique Q. Lafontaine
Centre FORA

Le Centre FORA est heureux d'accueillir deux nouvelles personnes au sein de son équipe. Depuis le mois de septembre, Jacqueline Poulin-Boucher occupe le poste de commis aux ventes. Elle apporte un bagage de connaissances et un esprit d'analyse qui appuie l'équipe pour mieux servir les clients. En plus de détenir un baccalauréat en commerce (concentration en comptabilité), elle compte plusieurs années d'expérience au service à la clientèle dans des établissements bancaires et elle a tenu les livres d'une petite entreprise. Jacqueline détient également un baccalauréat en éducation de l'Université Laurentienne. Elle a travaillé en enseignement au niveau secondaire et en alphabétisation des adultes. Son professionnalisme et son dévouement sont déjà très reconnus. Jacqueline sera heureuse de s'entretenir avec vous.

Également, depuis septembre, Claire Fournier est responsable du projet « Ressources en alphabétisation de la main-d'oeuvre et en milieu de travail », projet subventionné par le MFCU qui se termine le 31 mars 2004. Claire a travaillé en éducation pendant plus de 30 ans et donne parfois des séances de formation sur demande. Elle a de l'expérience comme enseignante aux niveaux élémentaire et secondaire. Elle a travaillé pendant deux ans en éducation coopérative avec les employeurs de la région du Grand Sudbury; elle était chef de secteur en orientation lorsqu'elle a pris sa retraite.

Claire serait heureuse de recevoir votre appel si vous désirez partager avec elle les perles que vous avez découvertes en ce qui a trait au matériel en milieu de travail. Le projet vise les résultats suivants :

1. fournir des outils et des ressources à l'appui de la prestation du programme d'alphabétisation en milieu de travail;
2. relever les lacunes à la suite d'une analyse des ressources existantes;
3. créer une grille d'évaluation aux fins de la sélection de ressources en alphabétisation en milieu de travail et l'utilisation au sein des programmes.



Le Scribouillard

Maurice Perrier
Le Trésor des mots

Le Centre d'alphabétisation *Le Trésor des mots* lance sa première édition du journal « Le Scribouillard » sur AlphaRoute.

Les textes sont rédigés par Sylvie Brunet, une apprenante. Deux alphabétiseurs, Sylvie Pelletier et Abdi Bileh, ont créé les activités d'apprentissage.

Vous pouvez accéder au journal de deux façons :

- allez sur AlphaRoute à l'adresse <http://franco.alpharoute.org>, entrez votre mot de passe et cliquez sur la rubrique « Nouvelles » dans le village;
- allez au site web du Trésor des mots à l'adresse <http://www.tresordesmots.com>

BONNE LECTURE!



La messagerie instantanée : bienfait ou fléau?

dyane@menardasd.com
<http://www.menardasd.com>
<http://formationontario.ca>

*Dyane Ménard
 ménard ASD*

Vous avez entendu parler de ICQ, Yahoo Messenger, Instant Messenger, MSN Messenger?

Il s'agit de systèmes de messageries instantanées où :

- ↗ L'utilisateur peut savoir si son correspondant est sur Internet et disponible;
- ↗ L'utilisateur peut échanger des messages (soit courriels ou « chat » (clavardage), des fichiers, des photos et des adresses Web, en temps réel, sans passer par d'autres logiciels;
- ↗ si l'ordinateur est équipé d'une webcam et que l'accès à Internet est rapide, le correspondant voit l'interlocuteur;
- ↗ si l'accès à Internet est rapide et les ordinateurs dotés de carte de son, micro et écouteurs, les correspondants peuvent passer en mode « Voix » sans frais.

Pour profiter d'un service de messagerie instantanée, l'utilisateur doit être abonné à Internet, s'inscrire auprès du service, télécharger et installer un logiciel. Le nom d'usage peut être utilisé autant à la maison qu'au travail.

Les avantages

L'outil est à la portée de la main, élimine les distances, sans compter qu'il est simple à utiliser et sans frais. L'utilisateur n'a qu'à cliquer sur le nom de son correspondant pour lancer la communication (« Bonne journée! » ou « J'ai une p'tite question vite faite » ou une conversation de plusieurs heures), transférer un fichier, ou une photo, ou même jouer aux cartes. Bref, un outil de communication convivial, rapide, gratuit et informel.

Les désavantages au travail

Sans discipline, la messagerie instantanée est un « grugeur de temps ». S'il s'agit du même nom d'utilisateur qu'à la maison, les communications personnelles risquent de diminuer du même coup la productivité, un peu comme si une employée recevait une dizaine d'appels personnels ou plus par jour... Les interruptions peuvent aussi être de nature professionnelle. Par contre, en utilisant l'outil avec modération, en restreignant les contacts personnels aux heures hors travail, et en appliquant des techniques de gestion des interruptions, ce désavantage disparaît.

L'informalité des échanges est aussi un désavantage : des malentendus peuvent survenir et, à moins d'enregistrer les conversations, aucune documentation n'existe, aucune preuve ne subsiste. La messagerie instantanée ne doit pas remplacer ce qui doit être sur papier!

Techniquement, même si les logiciels se sont beaucoup améliorés, la messagerie instantanée est une porte ouverte où la communication circule librement, sans cryptage, presque sans sécurité, augmentant les risques de virus, de « hacking » et de piratage, en plus de diminuer quelque peu la performance d'un ordinateur (et du serveur si tel est le cas) et d'ajouter un poids supplémentaire à la connexion Internet.

En milieu d'apprentissage

Dans le contexte de la formation à distance, la messagerie instantanée pourrait certainement servir d'outil de communication. On peut imaginer des apprenants éparpillés aux quatre coins de la province, à faire le programme d'études indépendantes à partir de leur domicile ou de points d'accès communautaires à Internet et en communication constante avec une formatrice... Et la messagerie instantanée comme outil d'apprentissage ou pour favoriser la lecture et l'écriture? L'informalité du média et la rapidité de l'échange entre participants encouragent l'utilisation d'abréviations, de structures de phrases incomplètes, d'anglicismes, de jargon et parfois même de jurons (écrits comme on les prononce...) et la négligence totale des règles d'orthographe et de grammaire.

Conclusion

La messagerie instantanée est trop pratique pour disparaître. Il va de soi que les utilisateurs doivent apprendre la modération et que la sécurité doit s'améliorer. Mais, somme toute, les désavantages ne font pas le poids.

MSN Messenger est probablement le plus populaire. La version la plus récente de ce logiciel est stable, ne semble pas causer de conflits avec d'autres logiciels, est disponible gratuitement, et en français, sur le site de Microsoft (<http://ca.msn.com/?lang=fr-ca>).

Les connaissances et les habiletés à résoudre des problèmes

S.B.

On peut tout connaître sur le golf sans être un joueur habile. Pour le devenir, il faut jouer, c'est-à-dire traduire en actes les techniques proposées. À l'aide de démonstrations et de rétroaction continue, on peut y parvenir.

Le terme habileté suppose une action réfléchie de la part de l'adulte. L'adulte en apprentissage n'arrive pas toujours à faire des liens pertinents entre les connaissances acquises et la résolution de problèmes. Sans doute, un accompagnement plus ou moins structuré et une rétroaction positive et continue lui seraient profitables afin d'améliorer sa démarche personnelle de résolution de problèmes.

Voici quelques constatations concernant la façon dont on devient plus habile à utiliser des stratégies de résolution de problèmes. Il y aurait trois phases d'acquisition de stratégies, soit à long terme et de façon personnelle :

1. Une phase **exploratoire** pendant laquelle l'adulte examine diverses stratégies et découvre un certain nombre de procédés sans nécessairement les mettre tous en pratique.
2. Une phase de **consolidation** pendant laquelle l'adulte applique de manière plus régulière et plus stable les stratégies et les procédés découverts.
3. Une phase de **performance** pendant laquelle l'adulte applique de façon autonome les stratégies et les procédés dans différents contextes.

Il est difficile, en tant qu'observateur de ce processus, d'interpréter un ensemble d'actions coordonnées posées par un individu qui veut résoudre un problème. Il essaie d'observer les situations en tenant compte d'éléments précis et en créant certaines conditions inhérentes pouvant en diminuer les difficultés. Il peut :

- ❖ éliminer certaines contraintes;
- ❖ favoriser un certain type de problèmes que l'adulte a plus de facilité à résoudre;
- ❖ tenir compte du profil de la personne qui résout le problème :
 - ❖ ses attitudes rattachées aux tâches (ténacité, intérêt, volonté);
 - ❖ sa personnalité;
 - ❖ son seuil de frustration face à certaines situations problématiques;
 - ❖ ses difficultés d'apprentissage, le cas échéant;
 - ❖ ses forces et ses faiblesses;
- ❖ réduire de beaucoup l'intervention mise sur la réponse et encourager davantage l'adulte à faire une recherche personnelle par approximations successives;
- ❖ amener l'adulte à verbaliser, à objectiver;
- ❖ mettre à sa disposition du matériel à manipuler;
- ❖ résoudre avec l'adulte des problèmes qui n'ont jamais été abordés auparavant;
- ❖ permettre le travail d'équipes composées spontanément;
- ❖ laisser l'adulte aller au bout de sa démarche;
- ❖ favoriser la consultation entre pairs pour vérifier la justesse de leurs réponses.



Quant à l'évaluation, il est nécessaire de préciser que l'adulte doit demeurer actif dans ce processus. On doit évaluer aussi bien les attitudes que les stratégies. Enfin, l'adulte doit en arriver à prendre à son compte l'évaluation tout au long du processus de la résolution de problèmes.

Adapté de : Richardson, Paul, *La résolution de problèmes et son évaluation dans La rééducation en langage écrit*, CFORP, 1992.



Nouvelles du MFCU

Selon les communications affichées

Élimination du plafond du programme FBO

La décision a été prise d'éliminer le plafond du programme de Formation de base de l'Ontario (FBO), mis en place en 1997. Le financement accordé aux collèges ne changera pas. L'élimination du plafond donne aux collèges la possibilité de transférer des fonds pour appuyer l'activité de FBO, si le besoin le justifie. Le Ministère prévoit que le transfert de fonds ne se fera qu'en septembre 2004. Les collèges auront donc la chance de lui soumettre leurs recommandations de modification à leur plan en juin.

Compétences essentielles

Dans le cadre des activités d'alphabétisation de la main-d'oeuvre, le MFCU a entrepris une recherche visant à comprendre et à renforcer les compétences essentielles à tous les niveaux du programme d'AFB. La recherche sur ces compétences aidera à mieux comprendre les conditions requises pour assurer la réussite de la transition des apprenants vers une autre formation, l'emploi ou l'autonomie. La firme Marnoch and Associates a été retenue pour effectuer ce travail.

Prestation de formation à distance

Le Centre AlphaPlus et quatre organismes de prestation, dont J'aime apprendre, ont élaboré un plan d'affaires en vue de l'essai de modèles de prestation à distance afin de fournir des réponses à différentes questions, entre autres : Comment l'apprentissage à distance peut-il accroître l'efficacité et l'efficience du programme d'AFB? Quels sont les éléments requis pour appuyer les apprenants, le personnel et les organismes dans un modèle de prestation à distance? Comment un tel modèle peut-il être mis en oeuvre et soutenu dans le programme d'AFB?



Projets en cours à la Coalition

S.B.

Projet 1

Titre du projet : En préparation pour l'alphabétisation en milieu de travail

Année de financement : 2002-2003 (demande de prolongation accordée par MFCU et SNA)

Provenance des fonds : SNA

Buts du projet

- 📁 Produire des outils de promotion de la formation en AFB en milieu de travail (marketing).
- 📁 Créer un programme de formation pour les alphabétiseurs qui interviendront en milieu de travail.

Projet 2

Titre du projet : À tous les niveaux - Lecture (document structuré comme *À tous les niveaux - Écriture* publié en 2001 par la Coalition)

Année de financement : 2003-2004

Provenance des fonds : SNA et MFCU

But du projet

- 📁 Produire un outil simple contenant les éléments pour :
 - 📁 assurer que les alphabétiseurs aient la même compréhension de ce qui caractérise chaque niveau en lecture;
 - 📁 évaluer les apprenants en lecture en utilisant les mêmes critères;
 - 📁 procéder avec confiance à l'évaluation formative des apprenants en lecture.

Projet 3

Titre du projet : Perfectionnement des alphabétiseurs
Année de financement : 2003-2004
Provenance des fonds : SNA et MFCU
Buts du projet

- ☞ Offrir de la formation aux alphabétiseurs sur le sujet des techniques d'enseignement
- ☞ Adapter le matériel de formation pour l'utiliser avec CENTRA, assurant un renforcement de la formation et l'accès à une formation continue.

Projet 5

Titre du projet : Étude de l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles vivant en milieu minoritaire
Année de financement : 2004 (argent accordé pour la période de janvier à mars; possibilité de financement pour les 4 prochaines années)
Provenance des fonds : SNA
But du projet

- ☞ Assurer la pérennité de programmes d'alphabétisation familiale de qualité.

Projet 7

Titre du projet : Ensemble pour l'action
Année de financement : 2003-2004
Provenance des fonds : SNA
But du projet

- ☞ Tenir une séance de formation sur la préparation à l'emploi.

Projet 4

Titre du projet : Semaine internationale des apprenants adultes
Année de financement : 2003-2004
Provenance des fonds : MFCU
Buts du projet

- ☞ Développer le goût d'apprendre au sein de toute la population adulte francophone de l'Ontario.
- ☞ Valoriser les adultes en formation en Ontario.

Projet 6

Titre du projet : Collaboration pour l'alphabétisation familiale
Années de financement : 2003-2004; 2004-2005; 2005-2006 (projet de trois ans)
Provenance des fonds : SNA
But du projet

- ☞ Contribuer à la mise sur pied de nouveaux programmes d'alphabétisation familiale.

Projet 8

Titre du projet : Forum annuel
Année de financement : 2003-2004
Provenance des fonds : SNA
But du projet

- ☞ Tenir une activité de perfectionnement pour les membres de la Coalition.

Projets soumis à d'autres pourvoyeurs de fonds**Projet 1**

Titre du projet : Gestion des organismes de prestation de services d'AFB
Provenance des fonds : Industrie Canada
Programme : Franccommunauté virtuelle
But du projet

- ☞ Offrir de la formation aux alphabétiseurs par Internet (utilisation du site de la Coalition).

Projet 2

Titre du projet : Promotion de l'éveil à la lecture et à l'écriture
Provenance des fonds : Fondation Trillium
But du projet

- ☞ Produire un dépliant et une affiche qui seront distribués aux parents d'enfants de 0 à 6 ans.

Projet 3

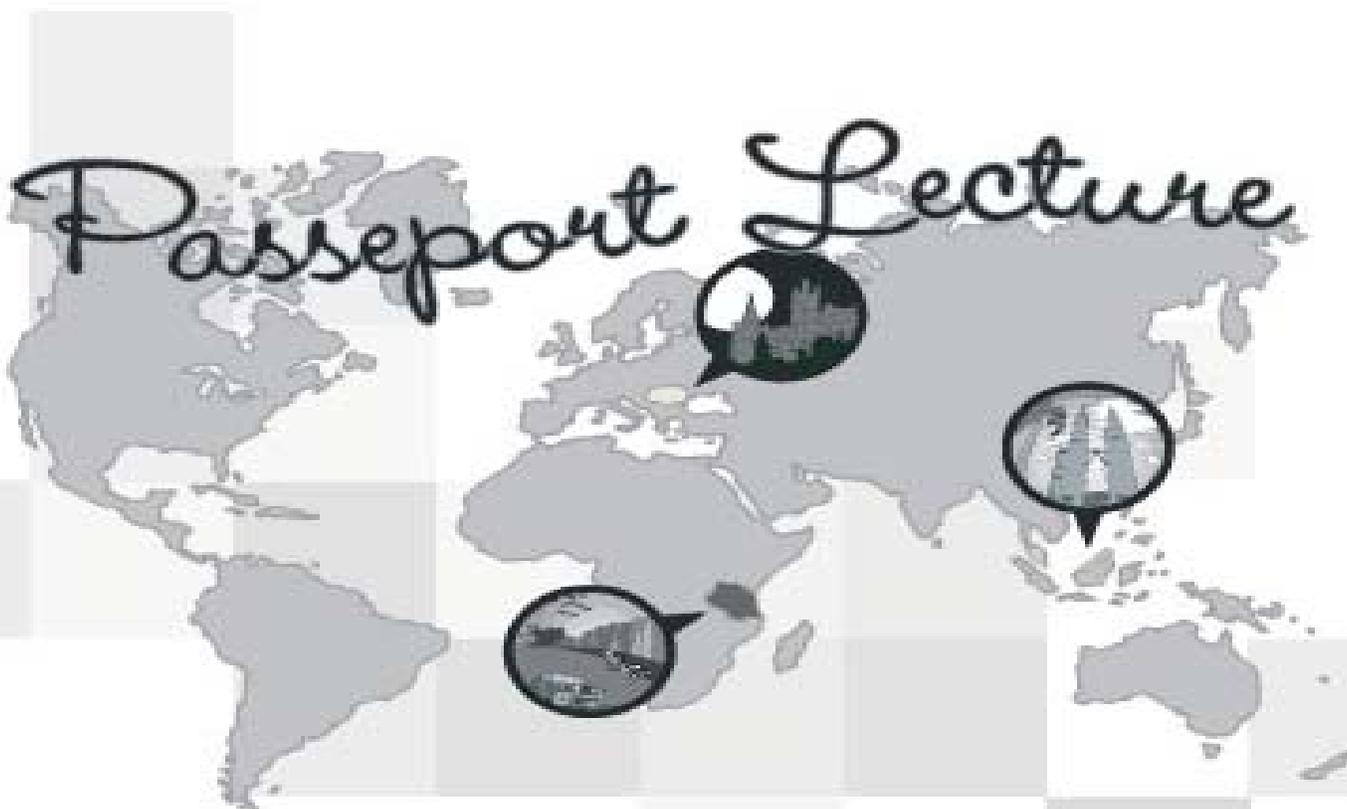
Titre du projet : Grandir avec mon enfant-LAPS
Provenance des fonds : Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime
But du projet

- ☞ Offrir de la formation aux formateurs en alphabétisation familiale pour qu'ils soient en mesure d'offrir, aux participants, de la formation en compétences parentales.



La lecture, c'est un jeu...
interactif !

Passeport Lecture



www.tfo.org/passeportlecture

TVOntario



Les engagements pris par le Canada concernant l'éducation des adultes



S.B.

1945 - Naissance de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Les conférences organisées par l'UNESCO permettent aux États membres, comme le Canada, de partager et de faire avancer les connaissances sur des sujets qui préoccupent ces derniers.

1949 - 1^{ère} Conférence internationale sur l'éducation des adultes organisée par l'UNESCO à Elseneur (Danemark).

Inquiets de l'avenir aux lendemains de la guerre et préoccupés par l'Europe dévastée, les participants discutent d'éducation populaire et du développement de l'esprit de tolérance.

1960 - 2^e conférence internationale organisée par l'UNESCO à Montréal.

Dans un contexte de guerre froide, l'éducation des adultes est perçue comme un moyen de favoriser la paix mondiale. On se préoccupe aussi de sa contribution pour lutter contre la pauvreté et de son intégration dans les systèmes éducatifs.

1972 - 3^e conférence internationale sur l'éducation des adultes organisée par l'UNESCO à Tokyo (Japon).

L'alphabétisation dans les pays en voie de développement est une préoccupation centrale. À la suite de cette conférence est créé le Conseil international d'éducation des adultes, une organisation non gouvernementale.

1976 - Le Canada ratifie le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* qui a force de loi au plan international.

Cette ratification prend place après une consultation avec toutes les provinces. Le paragraphe 13(1) déclare :

Les États parties au présent Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels reconnaissent le droit de toute personne à l'éducation. Ils conviennent que l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ils conviennent en outre que l'éducation doit mettre toute personne en mesure de jouer un rôle utile dans une société libre.

1985 - 4^e conférence internationale sur l'éducation aux adultes organisée par l'UNESCO à Paris (France).

Le phénomène de l'analphabétisme dans les pays industrialisés est mis en évidence. La reconnaissance du droit d'apprendre est au centre des travaux dans cette conférence.

1990 - Conférence de Jomtien sur l'éducation de base, Jomtien (Thaïlande).

Convoquée conjointement par la Banque mondiale et des organismes des Nations Unies, la *Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous* est un événement au cours duquel les gouvernements s'engagent à enrayer partout dans le monde le fléau de l'analphabétisme. À cette occasion, ils ratifient un plan qui doit assurer une bonne éducation primaire à tous les enfants du monde avant l'an 2000.

À la conférence, on mentionne que l'éducation pour tous ne peut être atteinte que s'il y a une synergie entre la formation de base des jeunes et l'alphabétisation des adultes, l'alphabétisation parentale, etc... Les besoins éducatifs fondamentaux sont exprimés comme suit :

Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre.

1994 - Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire (Égypte).

Les objectifs de cette conférence sont : la réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté en 2015 et l'instauration de l'accès universel à l'éducation de base et l'achèvement du cours primaire par au moins 80 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire; l'abolition de l'inégalité des sexes en éducation primaire et secondaire en 2005; l'éducation primaire universelle dans tous les pays en 2015.

1996 - En vue de la Conférence de Hambourg, l'UNESCO mandate un groupe de 15 personnes venant des quatre coins du monde, avec en tête, M. Jacques Delors, pour répondre à la question : « Quel genre d'éducation faudra-t-il demain, pour quel genre de société? ». Pendant trois ans, cette commission internationale rencontre des centaines de personnes à travers le monde. En 1996, elle dépose son rapport intitulé *L'Éducation, un trésor est caché dedans*.

À mentionner que les propositions du rapport sont fondées autour de deux principes : les quatre piliers de l'éducation (apprendre à connaître, à faire, à être, à vivre ensemble) et l'éducation tout au long de la vie. Certes, ils remettent en cause la perception de la durée de l'éducation des adultes, le découpage traditionnel en fonction des âges et des temps de la vie, la vision linéaire et séquentielle école-travail-retraite. L'humain est au centre du processus et du développement de l'éducation. L'économie n'est pas le premier facteur déterminant.

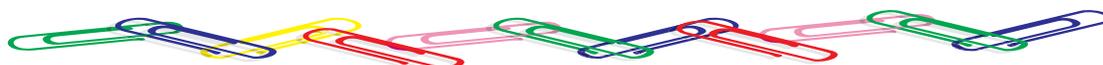
1999 - 5^e conférence internationale sur l'éducation des adultes, Hambourg (Allemagne).

La déclaration issue de cette conférence se lit comme suit :

Les occasions d'apprendre se multiplient pour celles et ceux qui peuvent en bénéficier tout au long de leur vie. Les possibilités d'apprendre sont trop rares pour la majorité, pour celles et ceux qui économiquement, socialement, politiquement et culturellement sont déjà traditionnellement exclus... Il est plus que jamais évident que les objectifs de l'éducation pour tous ne pourront être atteints sans une action complémentaire double : l'enseignement scolaire initial des enfants et l'éducation de base des adultes.

2003 - Bilan de mi-parcours, Bangkok (Thaïlande).

Le but de cette conférence consiste à vérifier l'état d'avancement des dossiers mis de l'avant à la conférence de Hambourg. Il y a consensus que les pays industrialisés ont au moins adopté le concept de l'apprentissage tout au long de la vie. Il reste toutefois du travail à faire pour qu'ils mettent en place les politiques et les encadrements au Canada, seul le Québec ayant pris position à ce jour.



Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

235, chemin Montréal, pièce 201, Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada
Téléphone : (613) 842-5369 Sans frais : 1-877-464-0504 Télécopieur : (613) 842-5371
Courriel : coalition@coalition.on.ca Site Web : www.coalition.on.ca

Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les pourvoyeurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept services suivants :

- 1) améliorer les communications entre le milieu de l'alphabétisation et de la formation de base et le Ministère;
- 2) donner au gouvernement des conseils fondés sur la connaissance des faits;
- 3) appuyer les initiatives du gouvernement;
- 4) coordonner et encadrer les projets de développement des services d'alphabétisation et de formation de base;
- 5) éduquer les principaux intervenants et le public en général sur les besoins en alphabétisation et en formation de base des adultes en Ontario;
- 6) exécuter et coordonner des études et des analyses concernant des problèmes clés de l'alphabétisation et de la formation de base, diffuser les résultats de ces travaux et promouvoir les meilleures pratiques;
- 7) réseauter, à l'échelle régionale, des organismes qui se spécialisent dans les services d'alphabétisation et de formation de base des francophones.